Nations Unies DP/2001/18

Conseil d'administration du Programme des Nations Unies pour le développement et du Fonds des Nations Unies pour la population

Distr. générale
2 mai 2001
Français
Original: anglais

Session annuelle de 2001
11-22 juin 2001, New York
Point 12 de l'ordre du jour provisoire
Ressources financières

État des engagements de financement au titre des ressources ordinaires du Programme des Nations Unies pour le développement et de ses fonds et programmes associés pour 2001 et au-delà

I. Introduction

1. Le PNUD, ses fonds et programmes associés réalisent des progrès significatifs dans la réforme de l'organisation et dans la gestion axée sur les résultats ainsi qu'en matière d'impact global et d'efficacité accrue. Dans sa décision 2001/7, le Conseil d'administration a pris note de la mise à jour des plans d'action pour 2000-2003 qui constituent, avec l'introduction du plan de financement pluriannuel et les méthodologies axées sur les résultats telles que le rapport annuel axé sur les résultats, le fondement des efforts de réforme générale de l'organisation. Des progrès notables ont été accomplis dans la rationalisation de la gestion axée sur les résultats et dans le recentrage des politiques et de ses capacités fondamentales. En outre, la mise en oeuvre des actions de gestion décrites dans les plans d'action est en bonne voie, tandis que des mesures additionnelles sont prises pour accélérer le processus du changement en renforçant les performances individuelles.

2. En même temps, il s'agit de continuer à prêter attention à la situation des ressources ordinaires (autrefois dénommées ressources de base) qui demeure critique. Mobiliser un niveau adéquat de ressources reste prioritaire afin de maximiser l'impact unique engendré par la forte présence d'une instance multilatérale de développement des Nations Unies. Au cours de l'année 2000, l'Administrateur a continué de souligner la situation critique des ressources ordinaires du PNUD et de ses fonds et programmes associés. Il a relevé que la crise du financement ne concernait pas seulement le PNUD, mais l'ensemble de l'Organisation des Nations Unies et son rôle dans le développement tout en mettant l'accent sur l'impact de la situation financière sur les programmes du PNUD dans le monde, et tout spécialement en Afrique. L'Administrateur a souligné l'urgence d'obtenir un appui politique plus large en faveur du rôle de l'Organisation des Nations Unies et du PNUD dans le développement. La Réunion ministérielle consacrée au PNUD, tenue le 11 septembre

01-36338 (F) 140601 140601
0136338

2000, avait pour objectif d'obtenir le plein engagement des ministres en vue de dégager la volonté politique qui sera nécessaire pour reconstituer les ressources de l'organisation. Lors de cette réunion, les ministres ont largement approuvé la nouvelle orientation prise par le PNUD et ont reconnu sa légitimité et son expertise pour contribuer à la réalisation des objectifs du Sommet du Millénaire, notamment le principal, diminuer de moitié la pauvreté d'ici 2015. Lors de la troisième session ordinaire de septembre 2000, l'Administrateur a relevé le rôle important de la Réunion ministérielle dans la restauration d'un climat de soutien politique, base essentielle pour les activités du PNUD, qui a fait défaut ces dernières années.

3. Pour permettre au PNUD de tirer profit de cet appui renouvelé, le succès de cette première réunion ministérielle doit faire l'objet d'un suivi dynamique. À cet effet, if faut instaurer un processus pour faciliter une action conjointe continue des ministres en vue de rétablir un appui politique et financier en faveur d'un rôle important de l'Organisation des Nations Unies dans le développement, notamment du PNUD, en particulier comme complément essentiel au plan de financement pluriannuel. Les résultats de la Réunion et de son suivi ont été examinés lors de la première session ordinaire du Conseil d'administration en janvier 2001. Dans sa décision 2001/7, le Conseil d'administration a pris note du rapport sur le suivi. Les questions abordées ont porté notamment sur les mesures à prendre aux niveaux national, régional et international pour que le profil du PNUD et l'importance d'un financement adéquat de l'Organisation des Nations Unies au titre du développement fassent régulièrement l'objet d'un examen à l'échelon ministériel en vue de renforcer l'appui politique et financier.

4. La question de rétablir l'accroissement et la prévisibilité du financement des activités de développement au moyen de ressources ordinaires a été largement débattue, notamment au sein du Comité administratif de coordination (CAC) et, en application de la décision 99/24 du Conseil d'administration, dans le cadre des préparatifs des contacts du Secrétaire général avec les dirigeants mondiaux, y compris avec les principaux donateurs qui sont membres du Comité d'aide au développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques (CAD/OCDE). Dans le cadre de l'examen triennal des activités opérationnelles de développement de 2001, le Secrétaire général fera rapport à l'Assemblée générale par le biais du Conseil économique et social sur les progrès réalisés dans la mise en oeuvre du plan de financement pluriannuel comme une composante des efforts en cours visant à renforcer la gestion stratégique des ressources des fonds et programmes et à inverser la tendance à la baisse des ressources ordinaires (résolution 2000/19 du Conseil économique et social).

II. Informations générales

5. Par ses décisions 98/23, 99/1 et 99/23, le Conseil d'administration a mis en place un système de financement du PNUD visant à favoriser la transparence dans le dialogue à propos des ressources ordinaires ainsi qu'à en accroître le volume et les rendre plus prévisibles. Par ces décisions, le Conseil d'administration a adopté un objectif annuel de financement de 1,1 milliard de dollars en soulignant l'urgente nécessité de mobiliser chaque année un volume accru de ressources jusqu'à ce que cet objectif soit atteint. Le Conseil a réaffirmé la nécessité d'inverser la tendance à la baisse des ressources ordinaires et de créer un mécanisme qui permette de placer cette source de financement sur une base prévisible. Dans ce contexte, il a demandé

au PNUD d'élaborer et de préparer un plan de financement pluriannuel intégrant les objectifs des programmes, les ressources, le budget et les résultats dans le but d'accroître le montant des ressources ordinaires. Dans ses dispositions législatives, le Conseil d'administration a reconnu qu'une dépendance excessive vis-à-vis d'un nombre limité de donateurs présente des risques pour la viabilité financière à long terme du PNUD et a engagé tous les pays en mesure de le faire d'augmenter leurs contributions au titre des ressources ordinaires. Dans sa décision 99/1, le Conseil d'administration a pris note du plan de financement pluriannuel et dans sa décision 2000/15 il a félicité l'Administrateur et ses collaborateurs des efforts accomplis pour établir un rapport annuel axé sur les résultats. Dans sa décision 2000/4, il a pris note de la mise à jour de l'affectation des ressources et de la révision du plan de financement pluriannuel. Le deuxième rapport annuel axé sur les résultats est soumis au Conseil d'administration à la présente session. Le plan de financement pluriannuel offre l'outil essentiel, fondé sur la notion de maîtrise collective et de partenariat, qui permet de répondre avec flexibilité et cohérence aux besoins des pays de programme, indépendamment de la source de financement. Le plan de financement pluriannuel reconnaît l'importance d'un accroissement soutenu du niveau des ressources ordinaires. Celles-ci constituent le fondement même des organisations multilatérales et de leurs activités opérationnelles. La mise en évidence claire de résultats grâce aux rapports annuels axés sur les résultats constitue un puissant argument supplémentaire pour la mobilisation des ressources ordinaires dans les capitales.

6. Conformément à la décision 99/1, la première et la seconde session de financement ont été tenues durant la deuxième session ordinaire en avril 1999 et en avril 2000. Par sa décision 2000/17, le Conseil d'administration a décidé de réduire le nombre de ses sessions ordinaires de trois à deux; la troisième session de financement du PNUD et de ses fonds et programmes associés se tiendra par conséquent durant la présente session.

7. Au cours de l'année 2000, le FENU a consolidé la méthode de gestion axée sur les résultats par la mise en place du cadre stratégique des résultats, ce dont le Conseil d'administration a pris note dans sa décision 2000/10. Ce dernier examinera le premier rapport annuel axé sur les résultats (DP/2001/7) au cours de la présente session. Le rapport annuel axé sur les résultats a permis au FENU de dégager des enseignements permettant d'améliorer le processus de gestion axée sur les résultats en vue du prochain rapport axé sur les résultats. Le premier rapport témoigne aussi de quelques bons résultats obtenus par le FENU dans la mobilisation des ressources; toutefois le FENU reste préoccupé par le fait que les ressources ne seront pas suffisantes pour faire face à la demande des pays en ce qui concerne les services de gouvernance locale et de microfinancement. En conséquence, la mobilisation des ressources sera affectée d'une priorité élevée en 2001-2002.

8. Dans sa décision 2000/7, le Conseil d'administration a pris note des résultats obtenus par le Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (UNIFEM) dans la mise en oeuvre de la stratégie et du plan d'exécution pour la période 1997-1999 et a approuvé les orientations, stratégies et objectifs des programmes exposés dans la stratégie et le plan d'exécution pour 2000-2003. Dans la même décision, le Conseil d'administration a recommandé que le Fonds soit inclus dans la liste des organisations auxquelles la responsabilité de l'exécution des projets et programmes du PNUD peut être confiée. Depuis cette décision, le PNUD et le Fonds ont étroitement collaboré pour déterminer les programmes susceptibles d'être exécutés par le Fonds dans les domaines où ce dernier présente un avantage comparatif.

Des procédures sont en cours afin de mettre l'expertise du Fonds au service de projets au Burundi et en Inde ainsi que d'y faire appel régulièrement dans le cadre de l'appui à l'élaboration des politiques et programmes dans nombre de pays.

9. Le rapport du Programme des Volontaires des Nations Unies (DP/2000/24), soumis au Conseil d'administration à sa session ordinaire de 2000, a mis en lumière la croissance continue du Programme des Volontaires des Nations Unies, ce dont le Conseil s'est félicité. Les délégations ont accueilli avec satisfaction l'adoption du cadre de résultats stratégiques du PNUD comme instrument permettant d'exposer clairement les domaines d'intervention, les réalisations et les résultats auxquels sont associés le Programme et les Volontaires eux-mêmes. L'an 2000 est la quatrième année de croissance continue du Programme, avec quelque 4 800 Volontaires assignés à près de 5 200 missions. En termes financiers, le Programme a franchi pour la première fois le seuil de 100 millions de dollars. Sur ce montant, environ 5 % des activités de programmes ont été financés par le Fonds bénévole spécial. À l'avenir, les opportunités identifiées dans le cadre de l'Année internationale des Volontaires et les contributions attendues destinées au Fonds bénévole spécial pour 2001 laissent croire que les tendances positives relatives au financement du Programme des VNU se maintiendront.

III. Processus préparatoire

10. En janvier 2001, le secrétariat a écrit à tous les États membres pour décrire le processus préparatoire de la troisième session de financement du PNUD et de ses fonds et programmes associés, le FENU, le Fonds de développement des Nations Unies pour la femme et le Programme des VNU. Conformément aux décisions 98/23 et 99/1 du Conseil d'administration, réaffirmées dans les décisions 99/23 et 2000/1, les membres du Programme sont invités à communiquer par écrit le montant de leurs contributions volontaires au titre des ressources ordinaires pour chacun des quatre fonds et programmes et à annoncer leurs contributions sur une base pluriannuelle avec un calendrier de versements à dates fixes. De même que lors des deux premières sessions annuelles de financement, les membres du Programme ont été invités à traiter trois des cinq éléments de la décision 98/23 du Conseil d'administration : volume des ressources ordinaires; prévisibilité; et mesures pour réduire la dépendance vis-à-vis d'un nombre limité de donateurs.

11. De façon plus précise, les membres du Programme ont été invités à communiquer par écrit au secrétariat, avant le 31 mars 2001, et de préférence le plus tôt possible dans l'année :

a) Un engagement ferme pour l'année en cours, 2001; dans le cas de pays qui sont en mesure de le faire, une annonce de contribution ferme ou montant indicatif pour l'année suivante (2002); et, si possible, une annonce de contribution ferme ou indication préliminaire pour la troisième année (2003); et

b) Un calendrier des paiements choisi parmi l'une des options ci-après : i) paiement complet le plus tôt possible dans l'année; ii) paiements trimestriels au début de chaque trimestre; iii) paiements semestriels au début de chaque semestre.

12. Les tableaux 1 et 2 ont été établis à partir des informations obtenues à cet égard. Bien que plusieurs membres du Programme aient communiqué leurs contributions définitives pour 2001 et, dans certains cas, les montants indicatifs de leurs

contributions pour 2002 et 2003 ainsi que leurs échéanciers, au moment de l'établissement du présent rapport, nombre de pays n'étaient pas encore en mesure de faire de même. Par conséquent, c'est le secrétariat qui a établi les prévisions de contributions dans certains cas. Il est important de garder à l'esprit que tous les chiffres de 2000 reflètent des données provisoires qui sont sujettes à modification après confirmation des chiffres définitifs de recettes pour l'année. Une version de tableaux récapitulatifs mis à jour sera distribuée comme document de séance avant la session annuelle du Conseil d'administration afin de fournir les données les plus récentes possibles sur les progrès réalisés dans la poursuite des objectifs assignés en matière de ressources énoncés dans les décisions 98/23 et 99/1.

13. Le tableau 1 constitue la base de la présentation récapitulative ci-après du montant total des engagements et/ou des estimations des contributions au titre des ressources ordinaires pour 2001, précédé par les recettes effectivement perçues à ce titre en 1999 et en 2000 ainsi que les montants indicatifs des contributions au titre des ressources ordinaires pour 2002 et 2003 lorsque les annonces de contributions pluriannuelles ont été communiquées. Les recettes escomptées pour 2001 en dollars des États-Unis se composent : a) de paiements effectifs au taux de change opérationnel de l'ONU en vigueur à la date du versement; et b) du solde basé sur le taux de change opérationnel de l'ONU en vigueur le 1er mai 2001. Il convient de souligner que les données présentées pour 2000 et les années antérieures représentent des recettes effectivement perçues durant l'année considérée plutôt que les montants annoncés pour cette année, comme c'était la coutume avant 1999. Ceci est important pour la transparence du dialogue sur le financement, dans l'esprit de l'accord conclu avec le Conseil d'administration stipulant que le cadre de financement intégré constitue un élément constitutif du plan de financement pluriannuel.

14. S'agisssant des donateurs du CAD/OCDE, le tableau 1 indique les contributions pour 2001 au titre des ressources ordinaires engagées (ou estimées) de chaque pays pour l'année courante en a) monnaie locale et b) en dollars des États-Unis au taux de change opérationnel de l'ONU en vigueur le 1er mai 2001. En outre, conformément à la demande exprimée durant la session de financement de 1999 et appliquée en 2000, une colonne mentionne les contributions par habitant en 2001.

15. Quant aux pays de programme, le tableau 1 présente l'ensemble des annonces de contributions au titre des ressources ordinaires ainsi que les contributions des gouvernements au titre des dépenses locales des bureaux extérieurs (CGDLBE). Toutes les données financières sont divisées en paiements locaux des pays hôtes et contributions nettes au titre des ressources ordinaires après application de la comptabilité liée. Les engagements sur les contributions des gouvernements au titre des dépenses locales des bureaux extérieurs sont fondés sur les dépenses effectives et non sur des estimations budgétaires *ex ante*. Les montants cibles des contributions gouvernementales au titre des dépenses locales des bureaux extérieurs sont communiqués aux pays de programme par l'intermédiaire des bureaux de pays en mai-juin de chaque année. Les contributions en nature sont prises en compte pour la détermination du montant cible. Les montants initiaux sont sujets à des ajustements rétroactifs et les montants cibles définitifs sont établis en fonction des dépenses effectives. Selon la décision 99/23 réaffirmée par le Conseil d'administration, le recouvrement des contributions des pays hôtes aux dépenses locales des bureaux extérieurs, après les contributions en nature, s'opère au moyen de deux mécanismes distincts : a) les contributions directes en espèces, et b) l'application d'un lien comptable avec les contributions volontaires, de manière à ce que les contributions volontaires soient

d'abord comptabilisées comme des contributions aux dépenses locales des bureaux extérieurs dans le cadre du montant définitif des contributions des pays hôtes aux dépenses locales. Les dépenses locales de bureaux extérieurs de pays qui sont des contributeurs nets sont en principe imputables sur le compte Autres ressources des pays individuels.

16. Le tableau 2 présente les calendriers spécifiques de paiement des contributions au titre des ressources ordinaires pour 2001 des pays qui ont fourni ce calendrier au secrétariat avant le 31 mars 2001. Des échéanciers fixes permettent à l'organisation de tabler pour ses contributions sur une valeur connue du dollar aux fins de stabilité et de planification des programmes, en recourant à des instruments financiers qui garantissent un montant en dollars fixé à l'avance dans le cas de contributions faites dans une autre monnaie. La nature contractuelle de ces instruments financiers requiert que les paiements soient effectués aux dates fixées par contrat, d'où l'importance cruciale de montants prévisibles et du strict respect du calendrier des paiements. Tous les membres sont invités à respecter scrupuleusement les engagements qu'ils ont transmis au secrétariat, en termes de devises et de calendrier des paiements.

17. Le tableau 3 porte sur les contributions en nature des pays de programme pour 1999 et 2000.

IV. Volume

18. Selon les données provisoires pour 2000, le montant total des recettes nettes pour l'année s'élevait à 634 millions de dollars, soit environ 47 millions de dollars de moins que celui des recettes nettes perçues en 1999 qui était de 681 millions de dollars. Selon les estimations actuelles, le montant des contributions brutes au titre des ressources ordinaires pour 2001, au taux de change opérationnel de l'ONU en vigueur au 1er mai 2001, se situe légèrement au-dessus de 670 millions de dollars, soit une augmentation projetée de 6 % en comparaison du niveau des ressources ordinaires en 2000.

19. Le déficit en 2000 est resté quasiment le même, bien que 11 pays donateurs membres du CAD/OCDE aient augmenté leurs contributions en monnaie locale, quatre d'entre eux de plus de 20 %. Afin de témoigner de leur ferme engagement de restaurer une volonté politique en faveur du PNUD et de relever sa base de ressources, quatre donateurs membres du CAD/OCDE ont annoncé des contributions additionnelles au titre des ressources de base pour 2000 à l'issue de la Réunion ministérielle. Les raisons du déficit des recettes provisoires pour 2000 incluent la réduction du niveau des contributions de trois pays donateurs membres du CAD/OCDE, notamment des diminutions substantielles de deux donateurs qui représentaient ensemble 15,8 % des ressources ordinaires du PNUD en 1999; le paiement différé ou partiel de plusieurs donateurs membres du CAD/OCDE et le non-paiement de leurs contributions annoncées pour 2000 par deux donateurs. De surcroît, le taux de change a constitué un facteur significatif, dû à la force continue du dollar qui durant l'année 2000 s'est apprécié par rapport à la plupart des monnaies, notamment les principales devises européennes qui représentent les trois quarts des ressources ordinaires du PNUD. Sur une note plus positive, 36 pays de programme ont été en mesure de contribuer aux ressources ordinaires du PNUD en 2000; 11 ont augmenté

leurs contributions en comparaison de l'année précédente et 18 ont commencé à payer des contributions ou ont repris leurs paiements.

20. Les prévisions de recettes brutes pour 2001 ne rendent pas justice aux engagements très positifs de plus de 20 pays d'augmenter leurs contributions au titre des ressources ordinaires du PNUD en 2001. Selon les projections actuelles pour 2001, on s'attend à ce qu'au moins 14 pays membres du CAD/OCDE augmentent leurs contributions en monnaies locales aux ressources ordinaires en 2001 et qu'un seul donateur du CAD/OCDE diminuera sa contribution durant l'année. On prévoit que la moitié de ce groupe de donateurs augmentera sa contribution de 10 % ou plus et que deux donateurs augmenteront respectivement leurs contributions de plus de 36 % et 43 %. Un engagement politique similaire à améliorer la base des ressources ordinaires du PNUD se manifeste par le fait que quelque 30 pays de programme ont annoncé des contributions au titre des ressources ordinaires de l'organisation, souvent malgré des contraintes budgétaires considérables. L'accroissement du volume des contributions aux ressources ordinaires est encourageant, vu que la plupart des donateurs ont soit repris le chemin d'une augmentation de leurs contributions et/ou ont maintenu la croissance continue de leurs contributions pour la seconde ou la troisième année consécutive. Cela témoigne de l'engagement soutenu de vouloir relever la base des ressources ordinaires de l'organisation.

21. Les tendances récentes manifestent une augmentation sensible des contributions au titre d'Autres ressources (ressources autres que de base). En 2000, les contributions de cofinancement par des tiers, effectivement versées au PNUD, se sont élevées à près de 475 millions de dollars, de sorte que le montant total des contributions au titre des ressources ordinaires et de cofinancement par des tiers se monte à 1,1 milliard de dollars; presque tous les donateurs membres du CAD/OCDE sont engagés dans le cofinancement de programmes du PNUD, y compris le financement des domaines thématiques. Les montants relatifs au partage des coûts par les pays de programme sont versés par ces derniers au PNUD à l'appui de leurs propres programmes de développement. Les montants effectivement perçus ont été de l'ordre de 900 millions de dollars. Les autres ressources représentent un complément important. En venant s'ajouter aux ressources ordinaires, elles permettent l'extension des programmes et de leur impact. En outre, elles favorisent des partenariats avec une large gamme d'acteurs, notamment la Commission européenne, les banques régionales de développement, la Banque mondiale et le secteur privé. Les possibilités du PNUD de mobiliser de telles ressources reposent sur l'existence d'une base multilatérale adéquate et fiable lui permettant d'offrir une expertise ayant fait ses preuves dans le domaine du développement. Les recettes globales de 2,2 milliards de dollars pour 2000 (y compris les fonds d'autres sources) masquent la situation critique du PNUD en ce qui concerne ses ressources ordinaires du fait que celles-ci et les autres ressources ne sont pas interchangeables. Les autres ressources constituent des contributions destinées à des thèmes, programmes et activités spécifiques et tendent à refléter une concentration géographique.

22. *En ce qui concerne le FENU*, le montant des recettes brutes en 2000 a été de 24,8 millions de dollars. Divers facteurs sont à l'origine de la baisse de ses ressources ordinaires au cours de la dernière décennie : une diminution du nombre de pays contributeurs, une réduction du nombre de pays dont la contribution dépasse un million de dollars par an, et l'appréciation du dollar à l'égard des autres devises. Ce dernier facteur a été d'une importance critique. Par exemple, le montant total des contributions des donateurs membres du CAD/OCDE aurait été de 40 % plus élevé

en dollars au taux de change de janvier 1996. Le FENU escompte une modeste augmentation de ses ressources ordinaires, de l'ordre de 30 millions de dollars dans les trois années à venir, ainsi qu'un accroissement des autres ressources de 2,9 millions de dollars à 10 millions de dollars. Le FENU espère obtenir ces résultats au moyen d'une extension dynamique Nord/Sud, ainsi que décrit dans son plan d'action 2000-2001.

23. *Pour ce qui est du Fonds de développement des Nations Unies pour la femme*, selon les données provisoires de 2000, le montant brut des ressources ordinaires est passé de 16,8 millions de dollars en 1999 à 19,1 millions de dollars en 2000, soit une augmentation de 13 %. D'après les estimations actuelles, le montant des ressources ordinaires pour 2001 s'élève à 19,8 millions de dollars. Afin d'accroître le soutien financier face à la demande croissante faisant appel à son expertise, le Fonds s'est engagé dans des arrangements pluriannuels de partage des coûts avec nombre de donateurs tout en renforçant ses efforts de mobilisation d'autres ressources, notamment auprès de fondations privées et de particuliers.

24. *Quant au Programme des VNU*, une petite proportion du programme a été financée par le Fonds bénévole spécial. Au cours de ces dernières années, les contributions se sont maintenues au niveau de 3 millions de dollars par an. Bien que petit, le Fonds bénévole spécial joue un rôle crucial en permettant au Programme des VNU de démarrer sur le terrain, en sa qualité de partenaire du développement, des activités de pionnier créatrices tout en illustrant le rôle du volontariat ainsi que le rôle que les Volontaires peuvent jouer dans le développement social. Le Programme s'est fixé pour but d'atteindre un montant annuel de 10 millions de dollars par an et d'obtenir une contribution exceptionnelle du fait que 2001 est l'Année internationale des Volontaires et le trentième anniversaire du Programme des Volontaires des Nations Unies. À cet égard, le Programme se félicite de constater que le Fonds bénévole spécial repose sur des bases plus solides depuis que divers donateurs membres du CAD/OCDE ont repris le versement de leurs contributions en 2001 et que d'autres ont annoncé soit le maintien de leurs contributions, soit même une augmentation importante de ces dernières.

25. De nombreux indices indiquent que la tendance à la baisse depuis sept ans des ressources ordinaires (de base) du PNUD s'arrêtera et que 2001 marquera le retour à l'accroissement des ressources ordinaires. Le vaste consensus dégagé lors de la Réunion ministérielle sur la direction prise par la réforme du PNUD a fourni un élan important au processus de restauration de la volonté politique en faveur de l'organisation. À ceci viennent s'ajouter la communication avec le Conseil d'administration et au-delà avec les dirigeants politiques, les progrès accomplis dans la présentation claire de résultats grâce à l'application du plan de financement pluriannuel et du rapport annuel axé sur les résultats, le renforcement de l'organisation et de sa performance grâce à l'exécution des plans d'action 2000-2003. L'ensemble de ces facteurs a constitué une incitation d'importance dans la mobilisation des ressources, comme en témoigne le fait qu'un plus grand nombre de pays a annoncé une augmentation des contributions cette année. Maintenir l'élan qui assurera un engagement soutenu des ministres en faveur d'une action concertée à propos des ressources du PNUD est au coeur de la réussite des plans d'action et du plan de financement pluriannuel en vue de redresser la situation financière du PNUD et de rétablir ses ressources ordinaires à partir d'objectifs convenus.

26. En outre, il semble raisonnable de s'attendre en 2001 à un niveau plus élevé de contributions au titre des ressources ordinaires qu'indiqué au tableau 1. Tandis que des lettres d'annonces de contributions étaient reçues de nombre de pays avant l'établissement de la version définitive du présent document, des estimations ont été faites pour plusieurs pays contributeurs; selon certaines indications, divers donateurs pourraient être en mesure d'annoncer des contributions additionnelles et d'effectuer des paiements dans le courant de l'année. Ainsi que décrit ci-après, ceci est notamment le cas de nombreux pays de programme vu que leurs contributions nettes ne sont pas connues avant l'application de la comptabilité liée (voir par. 15). Il convient également de tenir compte du fait que le taux de change utilisé dans le présent exposé est le taux opérationnel de l'ONU en vigueur au 1er mai 2001. La force du dollar reste un facteur important qui affecte l'ensemble des prévisions de recettes. Si le taux de change opérationnel de l'ONU en vigueur le 1er mai 1999 était appliqué aux estimations de contributions au titre des ressources régulières en monnaies locales, le montant équivalent en dollars serait de 754 millions, soit 13 % de plus que l'estimation actuelle.

V. Prévisibilité

27. En vue d'améliorer la prévisibilité, ainsi que souligné dans la décision 98/23 et réaffirmé dans la décision 99/1, les membres sont invités à annoncer leurs contributions sur une base pluriannuelle comme suit : un engagement ferme pour l'année en cours (2001); dans le cas des pays qui sont en mesure de le faire, une annonce de contribution ferme ou montant indicatif pour l'année suivante (dans ce cas-ci, 2002) et une annonce de contribution ferme ou indication préliminaire pour la troisième année (2003) pour autant que faire se peut.

28. Signal très net d'un partenariat renouvelé et d'un engagement des États membres en faveur d'une stratégie de financement durable du PNUD, 16 pays en 2000 ont fait des annonces de montants indicatifs pour 2001 et quatre pays pour 2002. Au moment de la rédaction du présent document, 16 pays avaient fait des annonces de montants indicatifs pour 2002 et neuf pays pour 2003. Parmi les pays ayant fait des annonces de contributions pluriannuelles, neuf sont des pays de programme et huit sont des pays donateurs membres du CAD/OCDE. Dans chacun des cas, les montants annoncés pour 2002 et 2003 atteignent au moins leur niveau de 2001 (sous réserve de l'accord du parlement ou du gouvernement). De façon très significative, au moins trois pays ont établi un précédent très net en 2001 et 2002 en recourant à l'annonce pluriannuelle pour établir le seuil des augmentations annuelles subséquentes de leurs contributions. Nombre de pays ne sont pas en mesure d'annoncer des engagements fermes de façon formelle en raison de leurs législations nationales ou d'autres restrictions. Ces pays ont néanmoins communiqué au Programme des montants indicatifs pour les années à venir, conscients de l'importance d'une prévisibilité des ressources. Quant aux pays qui n'ont pas encore annoncé leurs contributions pour 2001, il est éminemment souhaitable qu'ils soient eux aussi en mesure de fournir des montants indicatifs pour les années à venir, autant que faire se peut.

29. Outre sa décision relative aux annonces de contributions pluriannuelles, le Conseil d'administration par sa décision 98/23 a également relevé que la prévisibilité des ressources ordinaires pouvait être encore davantage renforcée si les États membres annonçaient un calendrier des paiements, tout en les invitant à effectuer ces derniers rapidement. Par sa décision 98/23 au paragraphe 12 b) iii), le Conseil

d'administration a décidé notamment d'examiner au cours de la session de financement le calendrier des paiements de l'année précédente.

30. En 2000, 19 pays ont communiqué leurs calendriers de paiements à dates fixes. Bien que 15 importants donateurs aient fait part de leurs calendriers de paiements de leurs contributions volontaires au PNUD pour 2000, les versements effectifs des contributions volontaires des donateurs importants en 2000 n'ont pas suivi le rythme de 1999, qui lui-même n'avait pas été des plus satisfaisants. Au début du mois de décembre 2000, 20 % des contributions annoncées pour cette année n'avaient pas été versées, en comparaison de 22 % en 1999 et de 2 % en 1998 à la même période. Le dollar est resté fort tout au long de l'année 2000 et cette tendance s'est poursuivie en 2001. Le PNUD n'a pu couvrir le risque de change que pour une petite partie des contributions escomptées en monnaies locales en raison du manque d'informations suffisamment précises en début d'année sur les montants et les dates de versements de plusieurs donateurs importants. Durant toute l'année 2000, le PNUD a éprouvé des difficultés de trésorerie en raison des versements irréguliers des contributions de la part de certains donateurs, forçant ainsi le PNUD à recourir de façon significative à la réserve opérationnelle, à hauteur de près de 38 millions de dollars fin novembre. Le paiement des contributions en temps voulu est essentiel pour éviter des difficultés de trésorerie et constitue un élément clef pour réaliser l'objectif d'une meilleure prévisibilité des recettes.

31. Reconnaissant les incidences des paiements imprévisibles sur la gestion financière et, partant, sur les programmes eux-mêmes, le Conseil d'administration, par sa décision 2000/3, a pris note des conséquences graves des retards de paiement pour la gestion de la trésorerie et qu'il importait que les pays communiquent officiellement le montant de leurs contributions au titre des ressources ordinaires pour 2000 le plus tôt possible dans l'année. Dans la même décision, le Conseil d'administration a approuvé la recommandation de l'Administrateur visant à ce que soient intégralement appliqués les éléments de la stratégie de financement du PNUD concernant les annonces de contributions et le respect de calendriers de paiements à dates fixes. Ainsi que mentionné précédemment, dans le cadre du processus préparatoire de la session de financement, les membres ont été invités par le secrétariat lors de la communication de leurs annonces de contributions au titre des ressources ordinaires, à indiquer leur choix de calendrier de paiement parmi les options suivantes : a) paiement complet le plus tôt possible dans l'année; b) paiements trimestriels au début de chaque trimestre; ou c) paiements semestriels au début de chaque semestre.

32. Le tableau 2 fournit pour 2001 les détails des calendriers de paiements des contributions au titre des ressources ordinaires des pays contributeurs qui ont communiqué au secrétariat leurs calendriers avant le 31 mars 2001. Le secrétariat a noté une évolution très positive de la part de 17 pays donateurs membres du CAD/OCDE et de trois pays de programme qui ont fait part de leurs calendriers de paiement et de leurs efforts d'effectuer les versements plus tôt dans l'année. Les États membres qui ne l'ont pas encore fait sont vivement invités à communiquer au secrétariat leurs calendriers de paiements, et, autant que faire se peut, effectuer les versements tôt dans l'année. Tous les membres sont invités à respecter le même calendrier en termes de devises et de date de paiements.

33. Sur une note très positive, deux pays donateurs membres du CAD/OCDE ont assumé le risque de change en annonçant le montant de leurs contributions en dollars.

VI. Réduction de la dépendance excessive vis-à-vis d'un nombre limité de donateurs

34. Par ses décisions 98/23 et 99/1, le Conseil d'administration a reconnu qu'une trop grande dépendance à l'égard d'un nombre limité de donateurs comportait des risques pour la viabilité financière à long terme du PNUD et a instamment prié tous les donateurs et les pays de programme qui étaient en mesure de le faire d'accroître leurs contributions au titre des ressources ordinaires. Par sa décision 99/22, le Conseil a reconnu qu'une dépendance excessive vis-à-vis d'un nombre réduit de donateurs comportait des risques pour la viabilité financière à long terme du FENU et a invité tous les pays qui étaient en mesure de le faire à apporter des contributions volontaires au Fonds afin de lui assurer un financement adéquat.

35. Comme on l'a indiqué plus haut, le PNUD estime qu'au moins 14 pays membres du Comité d'aide au développement de l'OCDE augmenteront leurs contributions au titre des ressources ordinaires du PNUD en monnaie locale en 2001, quatre d'entre eux au minimum de plus de 20 %. Cela dit, il est évident qu'une organisation multilatérale telle que le PNUD court un certain nombre de risques lorsqu'elle dépend trop fortement d'un nombre limité de donateurs. Des progrès ont toutefois été enregistrés à cet égard : on estime actuellement que les 10 principaux donateurs du PNUD fourniront 82 % de l'ensemble de ses ressources ordinaires en 2001 contre 86 % en 2000. Comme il a été demandé à la première session annuelle de financement, les montants des contributions faites pour 2001 au titre des ressources ordinaires par les donateurs membres du Comité d'aide au développement de l'OCDE par habitant figurent au tableau 1 (voir par. 12 à 17 pour une explication de la méthode utilisée). Il ressort de ce tableau que les principaux contribuants au PNUD par habitant (au moins 1 dollar par habitant) sont la Norvège, le Danemark, la Suède, les Pays-Bas, la Suisse, la Finlande, le Luxembourg, l'Irlande et la Belgique.

36. L'Administrateur a mis tout particulièrement l'accent sur la réduction de la dépendance excessive vis-à-vis de quelques donateurs et l'élargissement de la base des donateurs. Outre les efforts concertés déployés pour multiplier les contacts avec les parlementaires au cours de la période précédant la réunion ministérielle de septembre, l'organisation de la réunion elle-même a visé à sensibiliser les principaux décideurs politiques et à les amener à s'engager à prendre des mesures conjointes pour s'assurer que le volume des ressources de l'organisation correspond de nouveau aux objectifs fixés. Les Volontaires des Nations Unies poursuivent leurs efforts pour créer une base de ressources plus diversifiée et partant, réduire leur dépendance vis-à-vis d'un nombre limité de donateurs. Les contributions et réalisations du Programme des Volontaires des Nations Unies et les Volontaires eux-mêmes étant de plus en plus notoires, les Volontaires des Nations Unies pensent pouvoir élargir leur base de ressources. De son côté, UNIFEM continue de s'employer à diversifier sa base de ressources afin de réduire sa dépendance vis-à-vis d'un nombre limité de donateurs. Les 10 principaux donateurs d'UNIFEM lui ont fourni 86 % de l'ensemble de ses ressources en 2000 contre 88 % en 1999. Le FENU a élargi sa base de donateurs, deux nouveaux membres du Comité d'aide au développement de l'OCDE lui ayant apporté des contributions en 2000 et trois autres s'étant engagés à le faire en 2001.

37. Il est important de noter que les pays de programme contribuent à réduire la dépendance excessive du PNUD et de ses fonds et programmes vis-à-vis de quelques donateurs de diverses manières. Outre qu'ils fournissent au titre du partage des

coûts une part importante des ressources nécessaires aux programmes du PNUD dans leurs pays respectifs, les gouvernements des pays de programme versent également au PNUD : a) des contributions au titre des ressources ordinaires du PNUD; b) des contributions en espèces au titre des dépenses locales des bureaux extérieurs; et c) des contributions en nature, notamment en fournissant gratuitement des locaux à usage de bureau.

38. Le montant total des contributions faites par les pays de programme au titre des ressources ordinaires après l'application d'un lien comptable avec les CGDLBE s'est accru au cours des quatre dernières années, passant de 18,1 millions de dollars en 1996 à 18,6 millions de dollars en 2000, en dépit de la robustesse du dollar des États-Unis par rapport à nombre de monnaies. (Tous les chiffres pour 2000 doivent être considérés comme provisoires en attendant la confirmation des chiffres définitifs concernant les recettes ordinaires pour 1999 et la mise en place de liens comptables finals pour ce qui est des paiements au titre des CGDLBE).

39. Bien que les contributions pour 2001 au titre des ressources ordinaires du PNUD pour plusieurs pays de programme ne soient pas encore confirmées, on estime que le montant total atteindra cette année environ 26 millions de dollars, preuve que ces pays sont bien décidés à jouer leur rôle de partenaires du PNUD.

VII. Conclusions

40. Un certain nombre d'indices laissent penser que la tendance à la baisse des contributions au titre des ressources ordinaires sera enrayée en 2001 et que la base de ressources ordinaires recommencera à croître. Il convient de noter en particulier l'effort soutenu fait par la majorité des donateurs membres du Comité d'aide au développement de l'OCDE pour accroître régulièrement le montant de leurs contributions annuelles en monnaie locale depuis l'introduction du plan de financement pluriannuel et de la stratégie de financement de base. Le plan constitue le principal instrument pour l'établissement de rapports sur les résultats obtenus et la mobilisation des ressources nécessaires aux pays.

41. Des efforts importants ont été faits en 2000 pour réduire la dépendance excessive du PNUD vis-à-vis d'un nombre limité de donateurs et multiplier les contacts avec les principaux décideurs politiques en vue de mieux leur faire connaître le PNUD. Il convient de noter en particulier à cet égard la tenue de la première réunion ministérielle concernant le PNUD qui a rassemblé des ministres et représentants de 65 pays et a porté sur le rétablissement de l'appui politique et financier permettant à l'Organisation des Nations Unies de jouer un rôle dans le développement et au PNUD de s'acquitter de son mandat.

42. Le fait que l'on se soit largement accordé lors de la réunion ministérielle à dire que le train de réformes du PNUD était sur la bonne voie relance le processus visant à rétablir l'appui politique à l'organisation. L'établissement de rapports destinés au Conseil d'administration et, par-delà le Conseil, aux dirigeants politiques concernant les progrès concrets réalisés par le biais du plan de financement pluriannuel et des rapports annuels axés sur les résultats ainsi que des plans d'action pour 2000-2003 visant à renforcer l'organisation et à améliorer son fonctionnement a également permis de faciliter la mobilisation des ressources dans les capitales des pays donateurs. Pour que les plans d'action et le plan de financement pluriannuel réussissent à modifier durablement la situation financière du PNUD et lui permette de disposer de

nouveau des ressources ordinaires correspondant aux objectifs fixés, il faudra poursuivre ce processus dynamique dans le cadre duquel les ministres devront s'engager à prendre des mesures conjointes pour remédier au problème des ressources.

43. Bien que la tendance récente soit à l'accroissement des contributions au PNUD au titre des autres ressources, les ressources ordinaires et les autres ressources ne sont pas interchangeables. Pour que le PNUD puisse s'acquitter de son mandat et mobiliser d'autres ressources, il faut qu'il puisse disposer d'une base de ressources ordinaires adéquates et sûres garantissant son caractère multilatéral, impartial et universel. L'Administrateur demeure fermement convaincu que les contributions au titre des ressources ordinaires demeurent le fondement du PNUD et qu'il est prioritaire, si l'on veut atteindre les objectifs fixés, de faire en sorte que la base de ressources ordinaires recommence à croître de manière durable.

44. C'est dans ce contexte que le Conseil d'administration souhaite demander à tous les pays qui ne l'ont pas encore fait de fournir des contributions au titre des ressources ordinaires pour 2001 et à ceux qui ont déjà fait des contributions d'envisager, s'ils le peuvent, d'augmenter leurs contributions pour 2001 afin d'accélérer la reconstitution de la base de ressources ordinaires du PNUD.

45. En dépit des signes fort positifs de renforcement de l'appui politique, la situation demeure extrêmement précaire. Il faut que chacun s'engage à prendre des mesures communes pour accroître la base de ressources ordinaires et lui permettre d'atteindre des niveaux garantissant la viabilité de l'organisation en tant que principal forum mondial de développement des Nations Unies.

Tableau 1 a)

Engagements au titre des ressources ordinaires du PNUD, 2001-2003, et recettes perçues au titre des ressources ordinaires du PNUD et des contributions des gouvernements au titre des dépenses locales des bureaux extérieurs, 1999-2000[a]

(En monnaie locale et en dollars des États-Unis, aux taux de change des Nations Unies en vigueur au 1er mai 2001)

	Recettes perçues en 1999			*Recettes perçues en 2000*		
	Monnaie locale (en millions)	*Dollars*	*Part de la contribution totale au titre des ressources ordinaires (%)*	*Monnaie locale (en millions)*	*Dollars*	*Changement en monnaie locale*
1.a. Pays membres du CAD/OCDE						
Allemagne	85,0	46 495 650	6,8	42,5	20 052 452	-50,0
Australie	6,8	4 425 974	0,6	7,5	4 000 000	10,0
Autriche	101,3	7 963 384	1,2	76,8	5 431 222	-24,2
Belgique			0,0	464,2	11 565 043	
Canada	41,3	27 350 993	4,0	42,3	28 581 081	2,4
Danemark	420,0	57 624 012	8,5	420,0	50 158 332	0,0
Espagne	841,0	5 309 361	0,8	360,0	1 980 818	
États-Unis	–	88 834 337	13,0		71 695 791	-19,3
Finlande	65,0	11 447 346	1,7	73,0	11 455 934	12,3
France	100,0	16 396 344	2,4	100,0	14 757 969	25,0
Grèce	70,0	250 798	0,0	140,0	385 849	0,0
Irlande	2,52	3 450 739	0,5	3,4	4 141 291	34,9
Italie	22 000,0	11 885 018	1,7	26 000,0	12 410 264	18,2
Japon		80 000 000	11,7		100 000 000	25,0
Luxembourg	24,0	639 267	0,1	30,0	696 330	25,0
Norvège	550,0	70 763 421	10,4	560	65 811 210	1,8
Nouvelle-Zélande	4,4	2 422 328	0,4	4,4	2 072 899	0,0
Pays-Bas	155,0	75 159 106	11,0	160,0	65 919 555	3,2
Portugal	–	1 200 000	0,2		800 000	
Royaume-Uni	35,0	56 634 304	8,3	35,0	53 140 097	0,0
Suède	490,0	60 124 962	8,8	530	58 474 280	8,2
Suisse	52,0	33 766 234	5,0	52,0	31 515 152	0,0
Total partiel CAD		**662 143 579**	**97,2**		**615 045 568**	
Autres		**19 173 621**	**2,8**		**18 895 307**	
Total PNUD		**681 317 200**	**100,0**		**633 940 876**[k]	

	Recettes perçues en 1999			*Recettes perçues en 2000*		
	Monnaie locale (en millions)	*Dollars*	*Part de la contribution totale au titre des ressources ordinaires (%)*	*Monnaie locale (en millions)*	*Dollars*	*Changement en monnaie locale*
1.b. Pays non membres du CAD						
Andorre		10 000	0,0		21 600	
Chypre			0,0			
Islande	18 300 000	272 321	0,0		210 345	
Israël						
Liechtenstein	20 000	14 184	0,0	15 000	9 146	
Malte		25 000	0,0		400	
Monaco	70 000	12 345	0,0		10 000	
Saint-Siège			0,0			
Estimation pays non membres du CAD						
Total partiel pays non membres du CAD		**333 851**	**0,0**		**251 491**	

(Voir notes page suivante)

Annonces de contributions ou recettes escomptées pour 2001					*Annonces de contributions pour 2002*		*Annonces de contributions pour 2003*	
Monnaie locale (en millions)	*Dollars*	*Changement en monnaie locale (%)*	*Changement en dollars*	*Contributions volontaires par habitant[b] (Dollars)*	*Monnaie locale (en millions)*	*Dollars*	*Monnaie locale (en millions)*	*Dollars*
47,0	21 725 335	10,6	8,3 %	0,26				
7,5**	3 820 683	0,0	-4,5 %	0,20				
72,3[c]	4 705 178	-32,1	-13,4 %	0,58				
988,0[d]	22 379 752	0,0		1,01	464,0	10 297 450	464,0	10 297 450
42,3	26 942 675	0,0	-5,7 %	0,89	42,3	27 290 323	42,3	27 290 323
420,0	50 359 712	0,0	0,4 %	9,50				
1 742,0[e]	9 372 999	10,0		0,15				
	87 091 000		8,9 %[f]	0,32				
73,0[g]	10 991 691	0,0	-4,1 %	2,11	73,0*	10 991 691		
105,0*	14 280 000	5,0	-3,2 %	0,24				
70,0*	183 911	0,0	6,6 %					
4,85	5 660 135	42,6	36,7 %	1,53	7,0	7 957 177	10,0	11 367 395
29 000,0	13 408 482	11,5	8,0 %	0,23	29 000,0	13 408 482		
	96 000 000		-4,0 %[h]	0,76				
33,0	732 362	10,0	5,2 %	1,74				
620,0	68 516 503	10,7	4,1 %	15,57				
6,0	2 620 087	36,4	26,4 %	0,69	6,0	2 472 188		
165,0	66 823 746	3,1	1,4 %	4,26				
	3 360 000[i]		10,0 %	0,18				
35,0	50 724 638	0,0	-4,5 %	0,86	35,0	50 724 638		
530,0*j*	53 789 938	0,0	-8,0 %	6,04				
52,0	30 232 558	0,0	-4,1 %	4,26	52,0	30 232 558	52,0	30 232 558
	643 721 386	**4,7**						
	26 304 883							
	670 026 269	**5,7**						

Annonces de contributions ou recettes escomptées pour 2001					*Annonces de contributions pour 2002*		*Annonces de contributions pour 2003*	
Monnaie locale (en millions)	*Dollars*	*Changement en monnaie locale (%)*	*Changement en dollars*	*Contributions volontaires par habitant[b] (Dollars)*	*Monnaie locale (en millions)*	*Dollars*	*Monnaie locale (en millions)*	*Dollars*
	10 000							
	240 000							
	250 000							

[Notes du tableau 1a)]

* Se fonde sur les estimations les plus précises du PNUD. Aucun engagement écrit n'était disponible au moment de l'élaboration du présent tableau.

[a] Se fonde sur les recettes du PNUD au cours de l'année considérée plutôt que sur les annonces de contributions pour l'année en question.

[b] Se fonde sur les annonces de contributions réelles ou estimées pour 2001 et les données démographiques fournies par la Banque mondiale pour 1998.

[c] Comprend l'annonce de contributions de 50 millions de schillings faite pour 2001 par l'Autriche et la somme encore échue de 22,32 millions de schillings sur son engagement pour 1999. L'annonce de contribution de 50 millions de schillings pour 2001 est en baisse de 32,1 % par rapport à l'annonce de 73,6 millions de schillings faite pour 2000.

[d] Comprend les annonces de contribution de la Belgique pour 2000 et 2001, soit 464,2 millions de francs belges, plus les 60 millions de francs belges supplémentaires pour 2000 annoncés à la fin de 2000.

[e] Comprend l'estimation faite par le PNUD de l'annonce de contribution de l'Espagne pour 2001 de 1 milliard 101 millions de pesetas (soit 10 % de plus qu'en 2000), plus le montant non réglé de 641 millions de pesetas sur son engagement pour 2000.

[f] Changement en pourcentage fondé sur l'annonce de contribution des États-Unis pour 2000 de 80 millions de dollars.

[g] Finlande : l'annonce de contribution estimée pour 2001 représente un accroissement de 7,4 % en monnaie locale par rapport à l'annonce d'origine pour 2000 de 68 millions de markaa qui a été complétée par 5 millions de markaa à l'issue de la réunion ministérielle.

[h] Japon : l'annonce de contribution pour 2001 représente un accroissement de 12,5 % si l'on compare la valeur en yen des annonces pour 2000 et 2001 aux taux de change en vigueur en avril de chaque année.

[i] Comprend l'estimation faite par le PNUD de l'annonce de contribution du Portugal pour 2001 de 1,76 million de dollars (soit 10 % de plus qu'en 2000), plus le montant non réglé de 1,6 million de dollars sur son engagement pour 2000. Le montant reçu en 2000 correspond à la somme non acquittée pour 1998 et 1999.

[j] Suède : l'annonce de contribution pour 2001 représente en monnaie locale une augmentation de 6 % par rapport à l'annonce d'origine de 500 millions de couronnes suédoises qui a été complétée par 30 millions de couronnes suédoises à l'issue de la réunion ministérielle.

[k] Provisoire.

	Recettes perçues en 1999			Recettes perçues en 2000		
1.c. Pays de programme par région	*Recettes totales (Dollars)*	*Contributions nettes au titre des ressources ordinaires*	*CGDLBE (Dollars)*	*Recettes totales (Dollars)*	*Contributions nettes au titre des ressources ordinaires*	*CGDLBE (Dollars)*
Afrique						
Afrique du Sud	151 686	–	151 686	144 377	–	144 377
Angola	385 337	–	385 337	372 528	–	372 528
Bénin	13 500	–	13 500	311 817	–	311 817
Botswana	422 417	–	422 417	–	–	–
Burkina Faso	–	–	–	44 460	(1)	44 461
Burundi	9 205	1	9 204	6 885	–	6 885
Cameroun	215 443	–	215 443	–	–	–
Cap-Vert		–	–		–	–
Comores		–	–	31 483	–	31 483
Congo	–	–	–	–	–	–
Côte d'Ivoire	–	–	–	–	–	–
Éthiopie	150 137	1	150 136	152 736	(0)	152 736
Gabon	171 750	1	171 750	–	–	–
Gambie	5 105	–	5 105	–	–	–
Ghana	121 700	80 000	41 700	–	–	–
Guinée	–	–	–	–	–	–
Guinée équatoriale		–	–	282 869	–	282 869
Kenya	–	–	–	–	–	–
Lesotho	83 044	58 844	24 200	75 712	(37 092)	112 804
Madagascar	61 962	–	61 962	47 743	–	47 743
Malawi	–	–	–	331 291	–	331 291
Mali	–	–	–	–	–	–
Maurice	106 916	1	106 916	86 782	–	86 781
Mauritanie	–	–	–	–	–	–
Mozambique	–	–	–	1 000	–	1 000
Namibie	–	–	–	70 721	–	70 721
Nigéria	200 000	–	200 000	–	–	–
Ouganda	359 613	–	359 613	7 524	–	7 524
République centrafricaine	–	–	–	–	–	–
République-Unie de Tanzanie	263 725	–	263 725	22 659	–	22 659
Rwanda	14 928	–	14 928	–	–	–
Sao Tomé-et-Principe	33 467	–	33 467	29 936	–	29 936
Sénégal	–	–	–	–	–	–
Seychelles	601	–	601	–	–	–
Sierra Leone	–	–	–	–	–	–

	Recettes perçues en 1999			*Recettes perçues en 2000*		
1.c. Pays de programme par région	*Recettes totales (Dollars)*	*Contributions nettes au titre des ressources ordinaires*	*CGDLBE (Dollars)*	*Recettes totales (Dollars)*	*Contributions nettes au titre des ressources ordinaires*	*CGDLBE (Dollars)*
Swaziland	139 652	–	139 652	201 501	8 035	193 466
Tchad	138 570	–	138 570	–	–	–
Togo	–	–	–	28 549	–	28 549
Zaïre	–	–	–	–	–	–
Zambie	358 047	5 190	352 857	56 338	–	56 338
Zimbabwe	363 069	–	363 069	321 344	–	321 344
Total partiel	**3 384 539**	**144 039**	**3 625 837**	**2 628 255**	**(29 058)**	**2 657 312**
Asie et Pacifique						
Bangladesh	622 281	292 881	329 400	20 427	–	20 427
Bhoutan	73 067	–	73 067	63 730	11 232	52 498
Brunéi Darussalam	–	–	–	–	–	–
Cambodge	10 000	–	10 000	100 000	–	100 000
Chine	3 305 212	3 000 000	305 212	3 101 109	2 654 191	446 918
Fidji	44 021	–	44 020	–	–	–
Hong Kong (Chine)	2 553	–	2 553	–	–	–
Îles Cook	112 523	–	112 523	72 778	–	72 778
Îles Marshall	–	–	–	–	–	–
Îles Salomon	–	–	–	–	–	–
Inde	4 427 168	4 300 768	126 400	4 625 095	4 386 823	238 272
Indonésie	1 155 000	796 700	358 300	–	–	–
Kiribati	–	–	–	–	–	–
République islamique d'Iran	56 858	–	56 858	14 682	–	14 682
Malaisie	650 463	249 363	401 100	411 497	109 197	302 300
Maldives	131 391	–	131 391	144 019	7 500	136 519
Micronésie (États fédérés de)	–	–	–	29 886	3 086	26 800
Mongolie	118 426	–	118 426	255 926	34 000	221 926
Myanmar	5 387	1	5 386	10 467	–	10 467
Népal	254 410	80 000	174 410	137 703	–	137 703
Nioué	19 382	–	19 382	22 831	–	22 831
Pakistan	693 046	405 146	287 900	736 438	468 137	268 300
Palaos	4 506	(0)	4 506	–	–	–
Papouasie-Nouvelle Guinée	418 295	–	418 295	305 582	–	305 582
Philippines	503 439	27 630	475 809	384 631	–	384 631
République de Corée	2 464 394	1 467 794	996 600	2 378 843	1 890 843	488 000
République démocratique populaire lao	–	–	–	119 926	–	119 926

	Recettes perçues en 1999			*Recettes perçues en 2000*		
1.c. Pays de programme par région	*Recettes totales (Dollars)*	*Contributions nettes au titre des ressources ordinaires*	*CGDLBE (Dollars)*	*Recettes totales (Dollars)*	*Contributions nettes au titre des ressources ordinaires*	*CGDLBE (Dollars)*
République populaire démocratique de Corée	37 736	–	37 736	37 537	–	37 537
Samoa	121 449	–	121 449	158 592	6 000	152 592
Singapour	300 000	300 000	–	300 000	300 000	–
Sri Lanka	–	–	–	2 069 880	2 026 080	43 800
Thaïlande	1 284 420	325 820	958 600	1 273 457	348 557	924 900
Tokélaou	7 545	–	7 545	–	–	–
Tonga	15 000	–	15 000	30 000	4 700	25 300
Tuvalu		–	–	35 440	14 828	20 612
Vanuatu	–	–	–	–	–	–
Viet Nam	156 670	26 470	130 200	242 333	–	242 333
Total partiel	**16 994 641**	**11 272 572**	**5 722 069**	**17 082 810**	**12 265 175**	**4 817 635**
États arabes						
Algérie	229 972	1	229 972	100 000	–	100 000
Arabie saoudite	2 000 000	1 940 700	59 300	2 000 000	2 000 000	–
Bahreïn	56 000	–	56 000	1 143 679	112 000	1 031 679
Djibouti	–	–	–	–	–	–
Égypte	440 558	151 258	289 300	623 294	386 083	237 211
Émirats arabes unis	–	–	–	648 000	648 000	–
Iraq	–	–	–	–	–	–
Jamahiriya arabe libyenne	403 587	–	403 587	218 242	–	218 242
Jordanie	779 661	420 961	358 700	509 887	223 787	286 100
Koweït	1 140 000	1 126 100	13 900	(0)	–	(0)
Liban	–	–	–	500 000	–	500 000
Maroc	565 888	45 288	520 600	450 118	67 718	382 400
Oman	–	–	–	–	–	–
Qatar	–	–	–	77 602	–	77 602
République arabe syrienne	140 838	1	140 838	187 083	(0)	187 084
Tunisie	342 881	26 581	316 300	283 426	39 226	244 200
Yémen	331 731	–	331 731	202 338	40 000	162 338
Total partiel	**6 431 118**	**3 710 889**	**2 720 229**	**6 943 669**	**3 516 814**	**3 426 855**
Europe et Communauté d'États indépendants						
Albanie	–	–	–	–	–	–
Arménie	24 465	–	24 465	–	–	–
Azerbaïdjan			–			42 900

	Recettes perçues en 1999			*Recettes perçues en 2000*		
1.c. Pays de programme par région	*Recettes totales (Dollars)*	*Contributions nettes au titre des ressources ordinaires*	*CGDLBE (Dollars)*	*Recettes totales (Dollars)*	*Contributions nettes au titre des ressources ordinaires*	*CGDLBE (Dollars)*
Bélarus	116 936	–	116 936	96 672	–	96 672
Bulgarie	52 035	–	52 035	125 610	–	125 610
Estonie	94 230	–	94 230	70 039	–	70 039
Ex-République yougoslave de Macédoine		–	–	5 000	–	5 000
Fédération de Russie	900 000	323 500	576 500	525 453	–	525 453
Hongrie	–	–	–	–	–	–
Kazakhstan		–	–	120 000	–	120 000
Kirghizistan		–	–	5 309	–	5 309
Lettonie	219 647	–	219 647	206 869	5 000	201 869
Lituanie	–	–	–	55 500	–	55 500
Pologne	636 469	306 069	330 400	670 496	374 796	295 700
République de Moldova	12 953	–	12 953	29 799	–	29 799
République tchèque	21 008	–	21 008	395 831	366 731	29 100
Roumanie	82 771	–	82 770	99 033	18 863	80 170
Slovaquie		–	–	–	–	–
Slovénie	–	–	–	2 500	2 500	–
Turkménistan	5 000	–	5 000	5 200	5 200	–
Turquie	2 054 036	770 000	1 284 036	1 766 174	863 674	902 500
Ukraine	46 493	–	46 493	87 947	–	87 947
Yougoslavie	–	–	–	–	–	–
Total partiel	**4 266 043**	**1 399 569**	**2 866 474**	**4 267 433**	**1 636 764**	**2 673 569**
Amérique latine et Caraïbes						
Antilles néerlandaises	37 464	–	37 464	–	–	–
Anguilla	34 300	–	34 300	32 350	–	32 350
Antigua-et-Barbuda	–	–	–	24 265	–	24 265
Argentine	400 802	–	400 802	–	–	–
Aruba	–	–	–	–	–	–
Bahamas	–	–	–	–	–	–
Barbade	181 109	–	181 109	178 710	–	178 710
Belize	50 505	–	50 505	25 253	–	25 253
Bolivie	–	–	–	140 000	–	140 000
Brésil	600 000	224 200	375 800	–	–	–
Chili	300 874	–	300 874	2 244	–	2 244
Colombie	801 242	185 542	615 700	517 514	41 414	476 100
Costa Rica	345 712	1	345 711	351 679	1 978	349 701

	Recettes perçues en 1999			*Recettes perçues en 2000*		
1.c. Pays de programme par région	*Recettes totales (Dollars)*	*Contributions nettes au titre des ressources ordinaires*	*CGDLBE (Dollars)*	*Recettes totales (Dollars)*	*Contributions nettes au titre des ressources ordinaires*	*CGDLBE (Dollars)*
Cuba	1 552 754	1 352 754	200 000	1 552 754	1 352 754	200 000
Dominique	23 100	–	23 100	23 000	–	23 000
El Salvador	431 400	–	431 400	430 960	–	430 960
Équateur	–	–	–	480 612	–	480 612
Grenade	19 928	–	19 928	125 079	–	125 079
Guatemala	106 232	–	106 232	–	–	–
Guyana	70 590	34 821	35 769	43 330	–	43 330
Haïti	279 357	–	279 357	–	–	–
Honduras	13 946	–	13 946	113 844	–	113 844
Îles Caïmanes	19 310	–	19 310	12 700	–	12 700
Îles Turques et Caïques	64 630	–	64 630	43 070	–	43 070
Îles Vierges britanniques	–	–	–	34 856	16 632	18 224
Jamaïque	157 432	–	157 432	33 190	–	33 190
Mexique	1 007 381	303 582	703 800	1 002 895	171 494	831 401
Montserrat	23 400	–	23 400	23 220	–	23 220
Nicaragua	10 000	–	10 000	487 490	–	487 490
Panama	200 000	–	200 000	98 500	(343 412)	441 912
Paraguay	–	–	–	63 826	–	63 826
Pérou	–	–	–	–	–	–
République dominicaine	562 000	150 000	412 000	14 000	–	14 000
Sainte-Lucie	47 700	–	47 700	–	–	–
Saint-Kitts-et-Nevis	53 000	–	53 000	94 900	–	94 900
Saint-Vincent-et-les Grenadines	–	–	–	28 137	–	28 137
Suriname	–	–	–	–	–	–
Trinité-et-Tobago	144 475	2	144 473	1 613	(0)	1 613
Uruguay	526 000	61 800	464 200	50 000	–	50 000
Venezuela	–	–	–	534 061	13 261	520 800
Total partiel	**8 064 642**	**2 312 701**	**5 751 940**	**6 564 052**	**1 254 121**	**5 309 931**
Autres	**17**					**19 600**
Total toutes régions	**39 141 000**	**18 839 771**	**20 686 550**	**37 486 218**	**18 643 816**	**18 904 902**

* D'après les estimations les plus précises du PNUD pour les pays de programme qui n'étaient pas en mesure d'annoncer des contributions.

Annonces de contributions pour 2001 (mai 2001)		*Annonces de contributions pour 2002 (mai 2001)*		*Annonces de contributions pour 2003 (mai 2001)*	
Annonces de contributions au titre des ressources ordinaires (Dollars)	*Annonces de CGDLB (Dollars)*	*Annonces de contributions au titre des ressources ordinaires (Dollars)*	*Annonces de CGDLBE (Dollars)*	*Annonces de contributions au titre des ressources ordinaires (Dollars)*	*Annonces de CGDLB (Dollars)*
144 928	7 128				
		6 000			
60 000		60 000			
20 000		20 000		20 000	

Annonces de contributions pour 2001 (mai 2001)		*Annonces de contributions pour 2002 (mai 2001)*		*Annonces de contributions pour 2003 (mai 2001)*	
Annonces de contributions au titre des ressources ordinaires (Dollars)	*Annonces de CGDLB (Dollars)*	*Annonces de contributions au titre des ressources ordinaires (Dollars)*	*Annonces de CGDLBE (Dollars)*	*Annonces de contributions au titre des ressources ordinaires (Dollars)*	*Annonces de CGDLB (Dollars)*
224 928	**7 128**	**86 000**	**–**	**20 000**	**–**
400 000	20 423				
12 355		13 591			
10 000					
3 000 000	302 444				
30 737					
4 500 000					
385 000					
7 500					
17 000					
1 800					
80 000					
442 320	252 439	442 320			
2 000 000		2 000 000		2 000 000	
21 168					

Annonces de contributions pour 2001 (mai 2001)		*Annonces de contributions pour 2002 (mai 2001)*		*Annonces de contributions pour 2003 (mai 2001)*	
Annonces de contributions au titre des ressources ordinaires (Dollars)	*Annonces de CGDLB (Dollars)*	*Annonces de contributions au titre des ressources ordinaires (Dollars)*	*Annonces de CGDLBE (Dollars)*	*Annonces de contributions au titre des ressources ordinaires (Dollars)*	*Annonces de CGDLB (Dollars)*
	37 209		37 209		
10 907 880	**612 515**	**2 455 911**	**37 209**	**2 000 000**	**–**
100 000					
2 000 000					
269 774	240 113				
	185 929				
182 788	106 686				
2 552 562	**532 728**	**–**	**–**	**–**	**–**

Annonces de contributions pour 2001 (mai 2001)		*Annonces de contributions pour 2002 (mai 2001)*		*Annonces de contributions pour 2003 (mai 2001)*	
Annonces de contributions au titre des ressources ordinaires (Dollars)	*Annonces de CGDLB (Dollars)*	*Annonces de contributions au titre des ressources ordinaires (Dollars)*	*Annonces de CGDLBE (Dollars)*	*Annonces de contributions au titre des ressources ordinaires (Dollars)*	*Annonces de CGDLB (Dollars)*
24 000					
17 770					
450 000		450 000		450 000	
890 000	410 000				
257 069	38 560	282 776	38 560	308 483	38 560
21 428	85 711				
5 000	261 000		261 000		261 000
500 000					
2 165 267	**795 272**	**732 776**	**299 560**	**758 483**	**299 560**
200 000					
450 000	200 000				

Annonces de contributions pour 2001 (mai 2001)		*Annonces de contributions pour 2002 (mai 2001)*		*Annonces de contributions pour 2003 (mai 2001)*	
Annonces de contributions au titre des ressources ordinaires (Dollars)	*Annonces de CGDLB (Dollars)*	*Annonces de contributions au titre des ressources ordinaires (Dollars)*	*Annonces de CGDLBE (Dollars)*	*Annonces de contributions au titre des ressources ordinaires (Dollars)*	*Annonces de CGDLB (Dollars)*
1 352 754	200 000				
2 002 754	**400 000**	**–**	**–**	**–**	**–**
8 200 000					
26 053 392	**2 347 644**	**3 274 687**	**336 770**	**2 778 483**	**299 560**

Tableau 1 b)

Engagements au titre des ressources ordinaires du FENU, pour 2001-2003 et recettes perçues, 1999-2000

(En monnaie locale et en dollars des États-Unis, aux taux de change des Nations Unies en vigueur au 1er mai 2001)

	Recettes perçues en 1999			*Recettes perçues en 2000*		
Membres du CAD/OCDE	*Monnaie locale*	*Dollars*	*Part de la contribution totale au titre des ressources ordinaires (%)*	*Monnaie locale*	*Dollars*	*Part de la contribution totale au titre des ressources ordinaires (%)*
Autriche		43 880	0,16			
Belgique[b]	30 000 000	794 530	2,9	1 200 000	418 386	1,7
Canada						0,0
Danemark	55 000 000	7 536 591	27,5	55 000 000	6 654 289	27,8
États-Unis			0,0			0,0
Finlande					110 542	0,5
France	8 000 000	1 275 714	4,7	8 000 000	1 080 242	4,5
Irlande				150 000	182 704	0,8
Japon	186 172 000	1 282 000	4,7		1 000 000	4,2
Norvège	30 000 000	3 882 445	14,2	29 000 000	3 489 529	14,6
Nouvelle-Zélande		184 308	0,7	350 000	173 267	0,7
Pays-Bas	15 000 000	7 327 143	26,8	15 000 000	6 268 361	26,1
Suède	42 000 000	4 988 907	18,2	42 000 000	4 539 906	18,9
Suisse			0,0			0,0
Total partiel CAD		**27 315 518**	**99,8**		**23 917 225**	**99,8**
Autres						
Bangladesh		5 000	0,0		3 500	0,0
Bhoutan					2 808	0,0
Chine		30 000	0,1		30 000	0,1
Cuba			0,0			0,0
Lesotho			0,0		1 326	0,0
Maldives		2 000	0,0		2 000	0,0
Mozambique					1 000	0,0
Myanmar		286	0,0		194	0,0
République de Corée		15 000	0,1		15 000	0,1
Sénégal						0,0
Thaïlande		2 500	0,0		2 500	0,0
Turquie						0,0
Total partiel autres		**54 786**	**0,2**		**58 328**	**0,2**
Total FENU		**27 370 304**	**100,0**		**23 975 553**	**100,0**

[a] Bien que les donateurs se soient engagés à apporter leur appui au FENU sur plusieurs années, la plupart des pays n'ont encore fait aucune annonce ferme de contribution; les estimations ne peuvent être précisées.

[b] La contribution en monnaie locale annoncée par la Belgique pour 2000 est en euros.

Annonces de contributions pour 2001[a]				*Annonces de contributions pour 2002*		*Annonces de contributions pour 2003*	
Monnaie locale	*Dollars*	*Changement en monnaie locale (%)*	*Changement en dollars (%)*	*Monnaie locale*	*Dollars*	*Monnaie locale*	*Dollars*
600 000	39 036						
120 000	77 419						
55 000 000	6 516 588	0,0	-2,1				
250 000	284 185	66,7	55,5				
	1 000 000		0,0				
30 000 000	3 296 703	3,4	-5,5				
350 000	153 750	0,0	-11,3	350 000	153 750	350 000	153 750
16 000 000	6 499 996	6,7	3,7				
50 000 000	4 940 711	19,0	8,8				
	22 808 388		**-4,6**				
	3 500		0,0				
	3 089		10,0		3 397,68		
	30 000		0,0				
			-100,0				
			-100,0				
			0,0		15 000		
			-100,0				
	51 589		**-11,6**				
	22 859 977		**-4,7**				

Tableau 1 c)
Engagements/estimations des contributions au titre des ressources ordinaires d'UNIFEM, 2001-2003, et recettes perçues en 1999-2000

	Recettes perçues en 1999			*Recettes perçues en 2000*		
Donateurs	*Monnaie locale (en millions)*	*Dollars*	*Part de la contribution totale au titre des ressources ordinaires*	*Monnaie locale (en millions)*	*Dollars*	*Part de la contribution totale au titre des ressources ordinaires*
CAD/OCDE						
Allemagne	1,60	863 871	5,1	1,60	752 796	3,9
Australie	0,35	215 422	1,3	0,36	233 766	1,2
Autriche		50 000	0,3		62 000	0,3
Belgique[a]			0,0	0,50	363 743	1,9
Canada	1,25	838 855	5,0	1,25	844 595	4,4
Danemark	3,00	410 279	2,4	3,00	346 821	1,8
Espagne			0,0	7,50	105 786	0,6
États-Unis		1 093 251	6,5		49 742	0,3
Finlande	2,00	352 226	2,1	2,00	472 438	2,5
France				0,50	72 526	0,4
Grèce			0,0		7 200	0,0
Irlande	0,11	152 926	0,9	0,15	182 704	1,0
Italie	5 000,00	2 701 140	16,0	5 000,00	2 935 011	15,4
Japon		1 416 000	8,4		1 416 000	7,4
Luxembourg	16,00	425 568	2,5	16,00	417 798	2,2
Norvège	16,00	2 059 202	12,2	16,00	1 953 602	10,2
Nouvelle-Zélande	0,30	157 978	0,9	0,30	148 515	0,8
Pays-Bas	6,40	3 311 515	19,7	7,40	3 073 699	16,1
Portugal		20 000	0,1			0,0
Royaume-Uni	0,50	793 651	4,7	2,50	3 843 029	20,2
Suède	8,00	1 345 317	8,0	10,00	1 030 340	5,4
Suisse	0,70	454 545	2,7	0,80	484 848	2,5
Total partiel CAD		**16 661 746**	**98,9**		**18 796 959**	**98,6**
Autres						
Afrique du Sud			0,0	0,10	15 780	0,1
Andorre		5 000	0,0		20 500	0,1
Bangladesh		4 000	0,0			0,0
Barbade		1 000	0,0		1 000	0,0
Brésil			0,0		50 000	0,3
Burkina Faso			0,0		7 269	0,0
Cameroun					4 615	0,0
Chili					10 000	0,1

Donateurs	Recettes perçues en 1999			Recettes perçues en 2000		
	Monnaie locale (en millions)	*Dollars*	*Part de la contribution totale au titre des ressources ordinaires*	*Monnaie locale (en millions)*	*Dollars*	*Part de la contribution totale au titre des ressources ordinaires*
Chine		30 000	0,2		30 000	0,2
Chypre			0,0		1 270	0,0
Ghana		10 000	0,1			0,0
Guyana					1 923	0,0
Inde			0,0	0,50	11 648	0,1
Indonésie			0,0			0,0
Islande		14 881	0,1	1,00		0,0
Lesotho			0,0		1 155	0,0
Liechtenstein		5 674	0,0		6 098	0,0
Malaisie					10 000	0,1
Maldives		1 700	0,0		1 700	0,0
Malte					1 000	0,0
Maroc		2 000	0,0		2 000	0,0
Maurice			0,0			0,0
Mexique		10 000	0,1		10 000	0,1
Mozambique					1 000	0,0
Pakistan		2 440	0,0	0,13	2 181	0,0
Paraguay		3 496	0,0			0,0
Philippines		5 500	0,0			0,0
Pologne			0,0			0,0
République de Corée		15 000	0,1		15 000	0,1
République tchèque						0,0
Samoa			0,0			0,0
Sénégal			0,0			0,0
Singapour		40 000	0,2		40 000	0,2
Thaïlande		3 000	0,0	0,12	9 570	0,1
Turquie		15 000	0,1		15 000	0,1
Indéterminé		5 457	0,0			0,0
ONG		13 305	0,1			0,0
Total partiel Autres		**187 453**	**1,1**		**268 709**	**1,4**
Total UNIFEM		**16 849 199**	**100,0**		**19 065 668**	**100,0**

[a] La contribution en monnaie locale annoncée par la Belgique pour 2000 est en euros.

[b] Comprend un paiement de 998 000 dollars sur l'annonce de contributions des États-Unis pour 2000.

Annonces de contributions pour 2001				*Annonces de contributions pour 2002*		*Annonces de contributions pour 2003*	
Monnaie locale (en millions)	*Dollars*	*Changement en monnaie locale*	*Changement en dollars*	*Monnaie locale (en millions)*	*Dollars*	*Monnaie locale (en millions)*	*Dollars*
1,60	733 945	0,0	-2,5				
0,37	188 776	2,8	-19,2				
	50 000		-19,4				
			-100,0				
1,25	806 452	0,0	-4,5				
5,00	599 520	66,7	72,9				
8,0	43 045	6,7	-59,3				
	1 998 000[b]		3 916,7				
3,00	451 807	50,0	-4,4				
0,50	68 213	0,0	-5,9				
	4 000		-44,4				
0,15	170 455	0,0	-6,7				
6 100,0	2 820 405	22,0	-3,9				
	1 416 000		0,0				
20,0	443 853	25,0	6,2				
18,0	1 978 022	12,5	1,2				
0,4	164 609	33,3	10,8				
8,4	3 414 634	13,5	11,1				
	20 000						
2,0	2 898 551	-20,0	-24,6				
14,0	1 383 399	40,0	34,3				
0,8	465 116	0,0	-4,1				
	20 118 802		**7,0**				
	12 500						
	20 500						
	1 000						
	25 000						
	3 500						
	4 500						
	10 000						

Annonces de contributions pour 2001				*Annonces de contributions pour 2002*		*Annonces de contributions pour 2003*	
Monnaie locale (en millions)	*Dollars*	*Changement en monnaie locale*	*Changement en dollars*	*Monnaie locale (en millions)*	*Dollars*	*Monnaie locale (en millions)*	*Dollars*
	30 000						
	1 200						
	1 000						
0,50	10 870						
	5 000						
1,00	10 638						
	5 800						
	10 000						
	1 700						
	1 000						
	2 000						
	10 000						
0,19	3 130						
	10 000				10 000		
0,5	12 821			500 000	12 821	500 000	12 821
	40 000						
	10 000						
	5 000						
	247 159						
	20 365 961						

Tableau 1 d)
Engagements/estimations de contributions au titre des ressources ordinaires des VNU, 2001-2003, et recettes perçues en 1999-2000 en monnaie locale et en dollars des États-Unis, aux taux de change des Nations Unies en vigueur au 1er mai 2001

	Recettes perçues en 1999			*Recettes perçues en 2000*		
Donateurs	*Monnaie locale*	*Dollars*	*Part de la contribution totale au titre des ressources ordinaires (en pourcentage)*	*Monnaie locale*	*Dollars*	*Part de la contribution totale au titre des ressources ordinaires (en pourcentage)*
CAD/OCDE						
Allemagne		1 920 205	57,13	3 500 000	1 644 499	56,32
Autriche		56 306	1,68		50 000	1,71
Belgique		287 294	8,55			
Canada		66 571	1,98	100 000	64 513	2,21
États-Unis			0,00		100 000	3,42
France		11 705	0,35	500 000	71 826	2,46
Irlande		194 756	5,79	150 000	182 611	6,25
Italie						
Japon						
Pays-bas		375 233	11,16	750 000	314 202	10,76
Suède						0,00
Suisse		327 182	9,73	500 000	347 108	11,89
Total partiel, CAD		**3 239 252**	**96,38**		**2 774 759**	**95,03**
Autres						
Afrique du Sud		4 788	0,14			
Bangladesh		2 250	0,07		1 000	0,03
Bhoutan					1 404	0,05
Botswana			0,00			
Burkina Faso			0,00		3 615	0,12
Chine		30 000	0,89		30 000	1,03
Chypre		3 137	0,09		2 540	0,09
Égypte			0,00			
Inde			0,00		15 000	0,51
Jamaïque			0,00			
Lesotho			0,00		1 335	0,05
Liban						
Maroc						
Panama		500	0,01			
Paraguay						

	Recettes perçues en 1999			*Recettes perçues en 2000*		
Donateurs	*Monnaie locale*	*Dollars*	*Part de la contribution totale au titre des ressources ordinaires (en pourcentage)*	*Monnaie locale*	*Dollars*	*Part de la contribution totale au titre des ressources ordinaires (en pourcentage)*
Philippines			0,00			
République arabe syrienne			0,00		1 425	0,05
République tchèque		28 398	0,84	1 250 000	30 972	1 06
Sri Lanka			0,00		3 000	0,10
Thaïlande		2 723	0,08		4 911	0,17
Tunisie						
Turquie		50 000	1 49		50 000	1,71
Yémen						
Total partiel		**121 797**	**3,60**		**145 202**	**4,97**
Total		**3 361 048**	**100,00**		**2 919 981**	**100,00**

Annonces de contributions/estimations pour 2001				*Annonces de contribution/estimations pour 2002*		*Annonces de contribution/estimations pour 2003*	
Monnaie locale	*Dollars*	*Changement en monnaie locale (en pourcentage)*	*Changement en dollars (en pourcentage)*	*Monnaie locale*	*Dollars*	*Monnaie locale*	*Dollars*
3 500 000	1 602 080	0,00	-2,58	3 500 000	1 602 080	3 500 000	1 602 080
780 000	50 747		1,49	780 000	50 747		
10 000 000	221 928			10 000 000	221 928		250 000
100 000	64 516	0,00	0,00	100 000	64 516	100 000	64 516
	100 000		0,00		100 000		
80 000	71 620		-0,29	80 000	71 620		
600 000	682 044	300,00	273,50	600 000	682 044		
300 000 000	138 708			300 000 000	138 708		
750 000	304 687	0,00	-3,03	750 000	304 687		
3 000 000	296 443			3 000 000	296 443		
500 000	290 698	0,00	-16,25	500 000	290 698		
	3 823 471				**3 823 471**		
	5 128				5 128		
	1 000				1 000		
	1 544				1 699		
	2 000				2 000		
	30 000				30 000		
	2 500				2 500		
	15 000				15 000		
	741				741		
	500				500		
	1 200				1 200		

Annonces de contributions/estimations pour 2001				*Annonces de contribution/estimations pour 2002*		*Annonces de contribution/estimations pour 2003*	
Monnaie locale	*Dollars*	*Changement en monnaie locale (en pourcentage)*	*Changement en dollars (en pourcentage)*	*Monnaie locale*	*Dollars*	*Monnaie locale*	*Dollars*
	1 500				1 500		
1 250 000	32 134			1 250 000	32 134	1 250 000	32 134
	3 000				3 000		
	2 719				2 719		
	50 000				50 000		
	148 966				**149 121**		
	3 972 437				**3 275 814**		

Tableau 2 a)
Calendrier de paiements concernant les engagements au titre des ressources ordinaires du PNUD pour 2001

Donateurs du CAD	*Janvier*	*Février*	*Mars*	*Avril*	*Mai*	*Juin*	*Juillet*	*Août*	*Septembre*	*Octobre*	*Novembre*	*Décembre*
Allemagne	X			X				X			X	
Australie							X					
Autriche												
Belgique				X		X					X	
Canada				X								
Danemark						X						X
Espagne												
États-Unis				X								
Finlande						X						
France				X			X					
Grèce												
Irlande		X										
Italie							X					
Japon												
Luxembourg			X									
Norvège	X			X			X			X		
Nouvelle-Zélande		X										
Pays-Bas	X			X			X			X		
Portugal												
Royaume-Uni				X			X					
Suède		X					X					
Suisse						X						

Tableau 2 b)
Calendrier de paiement confirmé des engagements pris pour 2001 au titre des ressources ordinaires du FENU

Contribuants	*Calendrier de paiements*
Donateurs membres du CAD	
Danemark	Paiement en deux tranches égales, juin et décembre
Japon	Calendrier à déterminer
Norvège	Paiement en deux tranches égales, janvier et juin
Suède	Paiement en deux tranches égales, janvier et juillet
Pays de programme	
République de Corée	Paiement intégral d'ici à la fin du deuxième trimestre

Tableau 2 c)
Calendrier de paiement confirmé des engagements pris pour 2001 au titre des ressources ordinaires d'UNIFEM

Contribuants	*Calendrier de paiements*
Donateurs membres du CAD	
Australie	Février
Danemark	En milieu d'année 2001
Japon	Calendrier à déterminer
Suède	Paiement en deux tranches égales, janvier et juillet
Suisse	Premier semestre de 2001
Pays de programme	
République de Corée	Paiement intégral d'ici à la fin du deuxième trimestre
République tchèque	Juin

Tableau 2 d)
Calendrier de paiement confirmé des engagements pris pour 2001 au titre des ressources ordinaires des VNU

Contribuants	*Calendrier de paiements*
Donateurs membres du CAD	
Suède	Paiement en deux tranches égales, janvier et juillet
Suisse	Premier semestre de 2001
Pays de programme	
République tchèque	Juin

Tableau 3
Contributions en nature des gouvernements
(En milliers de dollars É.-U.)

Région/Bureau de pays	*1999*	*2000*
Afrique		
Afrique du Sud	120,0	124,8
Bénin	26,2	27,3
Burundi	62,7	65,2
Comores	20,1	20,9
Congo	103,5	107,6
Côte d'Ivoire	95,7	99,5
Guinée équatoriale	19,2	20,0
Gambie	96,7	22,5
Ghana	193,4	201,1
Lesotho	78,3	81,4
Malawi	35,1	36,5
Mozambique	40,8	42,4
Niger	43,5	45,2
Nigéria	95,8	99,6
République centrafricaine	53,5	55,6
République-Unie de Tanzanie	196,4	220,0
Rwanda	87,0	90,5
Seychelles	8,6	–
Sierra Leone	59,6	62,0
Togo	134,6	140,0
Total, Afrique	**1 570,7**	**1 562,3**
États arabes		
Algérie	64,6	67,2
Arabie saoudite	160,8	167,2
Bahreïn	70,4	73,2
Émirats arabes unis	112,6	117,1
Jamahiriya arabe libyenne	149,1	155,1
Koweït	54,9	57,1
Liban	694,5	694,5
Qatar	69,9	72,7
Soudan	46,4	48,3
Tunisie	80,4	83,6
Total, États arabes	**1 503,6**	**1 536,0**

Région/Bureau de pays	*1999*	*2000*
Asie et Pacifique		
Bhoutan	12,3	12,3
Inde	340,5	354,1
Indonésie	67,3	70,0
Malaisie	138,2	143,7
Philippines	258,8	269,2
République de Corée	47,7	47,7
République démocratique populaire lao	32,0	33,3
Sri Lanka	115,5	120,1
Viet Nam	103,4	107,5
Total, Asie et Pacifique	**1 115,7**	**1 157,9**
Amérique latine et Caraïbes		
Barbade	180,0	187,2
Chili	306,6	318,9
Cuba	84,5	87,9
Guyana	72,6	75,5
Jamaïque	56,0	58,2
Panama	40,0	41,6
Paraguay	46,5	48,4
République dominicaine	236,0	245,4
Uruguay	44,0	45,8
Total, Amérique latine et Caraïbes	**1 066,2**	**1 108,8**
Europe et Communauté d'États indépendants		
Albanie	73,8	76,8
Arménie	176,1	183,1
Azerbaïdjan	55,0	57,2
Bélarus	196,6	204,5
Bulgarie	72,0	74,9
Croatie	53,4	55,5
Estonie	18,5	19,2
Géorgie	314,4	336,5
Kazakhstan	573,2	446,0
Kirghizistan	75,6	78,6
Lettonie	323,1	336,0
Lituanie	45,1	46,9
Macédoine	64,2	71,0
Ouzbékistan	256,8	335,7
Pologne	98,7	102,7
République de Moldova	180,7	187,9

Région/Bureau de pays	*1999*	*2000*
Roumanie	94,8	133,0
Slovaquie	250,6	260,6
Tadjikistan	72,0	74,9
Turkménistan	381,4	381,4
Ukraine	346,8	360,7
Total, Europe et Communauté d'États indépendants	**3 722,8**	**3 823,1**
Total général	**8 979,0**	**9 188,1**